



Le parc éolien : un projet d'une ampleur considérable, à inscrire dans le développement du territoire

► Le Conseil de développement : une expression citoyenne aux côtés des élus

Le Conseil de développement est une association consultative, créée aux côtés de Saint-Brieuc Agglomération et du Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc. Ses réflexions sont guidées par la prise en compte du développement durable, la recherche d'une cohérence globale et l'exploration de la dimension prospective.

Le Conseil de développement réunit des hommes et des femmes, issus des secteurs qui animent la vie des habitants : emploi, économie, culture, santé, formation, solidarité... Tous ces acteurs, aux compétences diverses, sont rassemblés pour s'informer, échanger, débattre et participer aux politiques publiques locales. Leurs approches différentes et complémentaires éclairent les thèmes abordés. Ils apportent ainsi leurs suggestions sur de nouveaux projets pour améliorer la vie et le bien-être de chacun.

Depuis plusieurs années, la question de l'intégration du parc éolien offshore dans le développement du bassin de vie briochin ressort dans les débats du Conseil de développement. Il a donc semblé opportun de synthétiser ces réflexions au sein d'un cahier d'acteur.

► Une opportunité pour l'emploi, et le développement économique local

Une intéressante mobilisation des entreprises costarmoricaines, pour dynamiser l'emploi local

Convaincues de la nécessité d'anticiper pour optimiser les impacts du parc éolien, les entreprises costarmoricaines sont mobilisées depuis déjà plusieurs années. La chambre de commerce et d'industrie des Côtes d'Armor, le Conseil Général et Côtes d'Armor Développement s'impliquent, pour connaître les besoins des industriels du parc éolien, et accompagner les entreprises costarmoricaines et bretonnes pour qu'elles puissent profiter de ces nouveaux marchés. Les acteurs économiques locaux sont donc clairement mobilisés, pour accompagner ce projet, et en maximiser les retombées locales.

Contribution de :

• Conseil de développement de l'agglomération briochine et du pays de Saint-Brieuc

8, rue des Champs de Pie - CS 40532

22035 Saint-Brieuc

Etudes.cd@pays-de-saintbrieuc.org

Tél. : 02 96 58 62 26

www.pays-de-saintbrieuc.org

► Développer et structurer une filière des énergies marines

Les retombées économiques sont à envisager globalement, et pas sur le seul territoire briochin. En effet, la structuration d'une filière industrielle autour des énergies marines aurait toute sa pertinence en Bretagne, voire plus largement sur l'ensemble du Grand Ouest.

Depuis quelques années, connaissances technologiques et décisions politiques laissent penser que les énergies marines et renouvelables vont prendre une place croissante dans le paysage énergétique français et européen. En Bretagne, les ressources marines sont variées : vents, houle, marées, courants... plusieurs sources de production, avec des technologies différentes vont donc cohabiter.

Au niveau de l'éolien offshore, les 4 parcs prévus au large des côtes normando-bretonnes vont permettre l'implantation d'usines d'assemblage à Cherbourg, au Havre et à Saint-Nazaire. Les compétences bretonnes en termes de recherche, développement et innovation sont également un atout considérable, pour développer une filière scientifique.

Le développement et la structuration d'une filière sur les énergies marines doit impliquer les acteurs briochins, mais ne prendra tout son sens qu'avec une vision plus large des énergies marines.

► Un projet à articuler avec l'importante mobilisation locale pour économiser l'énergie

Les économies d'énergie sont une nécessité ; les acteurs locaux sont largement mobilisés, pour contribuer à réduire les consommations d'énergies, et notamment d'électricité. A titre d'exemple, l'expérimentation Vir'Volt en pays de Saint-Brieuc, a permis de tester, auprès de différentes cibles des moyens pour réduire leur consommation électrique. Aujourd'hui, c'est entre autres le programme Vir'volt-ma-maison qui permet d'accompagner les propriétaires dans la réalisation de travaux pour réduire leurs consommations énergétiques.

Dans ce contexte, il serait tout à fait intéressant d'identifier des leviers pour qu'Ailes Marines s'implique également dans les économies d'énergie. La transition éner-

gétique, avec la production d'énergies renouvelables, et la sobriété énergétique serait alors un véritable projet pour le territoire, innovant et cohérent.

► Intégrer le parc éolien dans les projets de développement locaux

Plus globalement, au-delà des questions énergétiques, le parc éolien doit être intégré dans des réflexions plus larges.

Mettre en lumière la façade maritime du pays briochin, valoriser l'image du territoire

La baie, le littoral et l'espace marin local sont des éléments structurants du territoire, qui sont pourtant encore trop laissés de côté, malgré leur qualité.

Le parc éolien est une opportunité de (re)mettre en lumière la façade maritime du pays briochin. Pourquoi ne pas profiter de cette occasion pour mieux la connaître, la valoriser davantage, sensibiliser la population et les acteurs locaux à la richesse de la biodiversité qui y vit, à la beauté des paysages qui la compose ?

L'image négative de Saint-Brieuc est encore trop souvent déplorée. Or la baie accueille le 1er parc éolien offshore français ; symboliquement, c'est important pour le déploiement de la filière des énergies marines. C'est l'occasion de parler et faire parler du territoire, en insistant notamment sur les innovations qu'il accueille, et sa mobilisation sur les questions énergétiques.

Une opportunité pour le développement du tourisme industriel

Le parc éolien peut également devenir la pierre angulaire du développement d'un tourisme industriel. Il s'agirait ainsi de faire découvrir et connaître l'économie locale, en faisant visiter les principaux sites énergétiques du territoire, le parc éolien, le Batipôle, mais également les innovations du territoire du Mené ; d'autres sites économiques pourraient plus largement s'inscrire dans ce tourisme industriel : Véhipôle, Zoopôle, industries agro-alimentaires et diverses exploitations agricoles, cité du goût, criées, restaurants de chefs étoilés, pour les

dimensions pêche, agricole et gastronomique de l'économie locale, entreprises nautiques, PME travaillant sur les matériaux composites,...

Ainsi, les visiteurs, entrepreneurs, élus qui viennent au Palais des Congrès via le TGV pourraient se voir proposer une offre de visite pour ces différents sites.

Repenser l'articulation des ports avec le reste du territoire

La question du choix de port de maintenance est importante ; le Conseil de développement souhaite naturellement que ce port soit dans la baie. Les réflexions sur les ports costarmoricaïns à même –ou pas– d'assurer cette maintenance sont plus largement une opportunité de mieux connaître et faire connaître les ressources et difficultés des ports locaux, et de penser leur développement d'une manière plus globale, et intégrée avec le reste du territoire.

Par définition les infrastructures portuaires sont des lieux d'interaction entre la terre et la mer ; leur développement ne peut se penser qu'en reliant les deux espaces. Par exemple, pourquoi ne pas profiter de cette occasion pour relier le Légué au reste de l'agglomération briochine, puis à la Bretagne, via la voie ferroviaire existante ?

Pour une gestion intégrée des côtes, du littoral et du milieu marin

La production d'énergie dans la baie est une activité supplémentaire dans l'espace marin. Aujourd'hui, cet espace accueille déjà une multitude d'usages et d'activités : pêche, biodiversité, nautisme et plaisance, tourisme, commerce, pression foncière sur le littoral...

De nombreuses activités sur terre, ont également un impact considérable sur la mer et le littoral : agriculture, urbanisation et démographie, assainissement,...

La mer est l'espace de tous les possibles, et il y a fort à parier que cet espace accueille demain de nouvelles activités, et que les interactions entre les milieux et les activités humaines s'accroissent encore davantage.

Dans ce contexte, il est indispensable de permettre des échanges, des espaces de rencontres et de construction de projets partagés entre les différents utilisateurs de cet espace ; en effet, la diversité des usages qu'il fait cohabiter mérite d'être accompagnée.

► Accroître les efforts pour informer et permettre le débat

Le Conseil de développement souligne enfin la nécessité de développer, accroître les échanges et les débats autour de ce projet.

En effet, il s'agit d'informer les habitants, les acteurs locaux de l'ensemble des enjeux et questionnements autour du projet, afin de le faire vivre, de lui donner du sens sur le territoire. En effet, les enjeux sont nombreux et ne doivent pas être négligés : impact sur le paysage, impact conséquent sur les fonds marins, alors que le milieu est déjà fragile et soumis à de nombreuses pressions, et conséquences également pour les pêcheurs et les plaisanciers.

C'est pourquoi, au-delà du débat public et des communications institutionnelles ou « publicitaires », les habitants doivent pouvoir, en divers lieux, débattre, s'informer sur ce projet. Ainsi, le débat public mérite d'être mieux connu, mais il paraît également nécessaire de poursuivre les échanges, informations et dialogues après ce dernier : informations relatives à l'avancée des travaux, à l'adéquation des formations, aux impacts sur l'emploi local, sur la production d'électricité, sur l'impact sur les fonds marins, échanges et débats autour de la production et de la consommation d'énergie avec les scolaires,...

La nécessité d'impliquer les jeunes

Le Conseil de développement souligne notamment la nécessité d'impliquer les jeunes : enfants, adolescents, étudiants. En effet, la mise en service du parc et son fonctionnement sont prévus pour durer une vingtaine d'années. Ils sont donc largement concernés, par l'avant, le pendant, mais également l'après parc éolien !





Les Cahiers d'Acteur reprennent les avis, observations et propositions formulés au cours du débat. Ils sont sélectionnés par la Commission particulière du débat public qui décide de les publier sous forme de Cahier d'Acteur. Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.

Ce Cahier d'Acteur a été imprimé à 2 000 exemplaires.
©Vae Solis Corporate

Il apparaît également que les jeunes ont un rapport différent, aux énergies renouvelables, aux technologies actuelles, à la transition énergétique, aux interdépendances entre les milieux. C'est pourquoi leur avis, leur regard peuvent largement contribuer à enrichir le projet, et son intégration dans le territoire.

► Conclusion : intégrer le parc éolien dans un projet de territoire, à moyen et long terme

Pour conclure, le parc éolien offshore peut largement contribuer au développement local, à condition que l'ensemble des acteurs locaux s'en saisissent, et que ce parc soit pris en compte et intégré dans le projet de territoire.

Au-delà de sa fonction première, la production d'énergie, l'installation de ce parc en baie de Saint-Brieuc devrait être un des leviers pour la concrétisation d'une filière industrielle autour des énergies marines, en Bretagne, et dans l'Ouest.

Ce projet ne pourrait être entièrement pertinent s'il ne tenait compte de la mobilisation locale en faveur des économies d'énergie : l'énergie la plus économe reste évidemment celle qui n'est consommée, et les économies d'énergie doivent rester la première des priorités en termes de politique énergétique.

Le parc doit également inciter les acteurs locaux à interroger la politique littorale et maritime, afin de préserver la ressource, et d'assurer l'équilibre entre la multitude d'usages.

Il semble enfin nécessaire d'envisager toutes ces questions à court, moyen et long terme. Productions énergétiques marines, devenir et utilisation du littoral et de la mer doivent être appréhendés dans une logique prospective, pour préparer l'avenir ; le parc va fonctionner pendant une vingtaine d'années, ce qui est relativement court, si l'on se place dans une logique prospective : que deviendra-t-il après 20 ans ? Comment sera alors habité le milieu marin ? Quelles productions énergétiques en 2050, pour quels besoins ? Les mutations climatiques impacteront-elles le parc, l'offre et la demande en électricité locale ? Autant de questions qui méritent d'être anticipées...